

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE "COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU MERCREDI 18 OCTOBRE 2023 À 19 h 00

Nombre de délégués : 136

Date de la convocation et
d'affichage : 12 octobre 2023

Présents à la séance : 86

Compte-rendu de la séance :
19 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit octobre à dix-neuf heures, le comité syndical de la "Communauté du Béthunois", s'est assemblé en salle Guy Emerton, à Fouquières-lez-Béthune, sous la présidence de Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, suivant convocation faite le 12 octobre 2023.

Etaient présents : Le délégué de la commune d'Allouagne : M. LANVIN ; Les délégués de la commune d'Auchel : MM. BERRIER, VIVIEN, Mme DERLIQUE, M. CARRE, Mme KUBIAK, M. PETIT, Mmes DUCROCQ, GORKA, DERAMAUX; Les délégués de la commune de Béthune : MM. GACQUERRE, GIBSON, Mme LOISEAU, MM. BARRE, CORDONNIER, BRIGE, SCALONE, JEVTOVIC, Mme PHILIS, M. SOLHEID, Mme HARFAUX HAELEWYN, MM. KWARTNIK, DELESTREZ, Mmes CAPELLE, GOTTRAND, IMBERT, BREUVART-PETITPAS ; Les délégués de la commune de Beuvry : Mme LEFEBVRE, M. FIGENWALD, Mmes VANBERGUE, WACH, M. BEAUVOIS, Mme NAPINSKI, M. DELBARRE, Mme HAROUAT ; Les délégués de la commune de Chocques : MM. MASSART, BEUGIN; Les délégués de la commune de Drouvin-le-Marais : M. GOLLIOT, Mme DECOURCELLE ; Les délégués de la commune d'Ecquedecques : Mme ALTIER, M. PETIT ; Les délégués de la commune d'Essars : MM. MALBRANQUE, MASSARD ; Les délégués de la commune de Festubert : MM. DOUVRY, QUENIART ; Les délégués de la commune de Fouquereuil : MM. OGIEZ, BILLET ; Les délégués de la commune de Fouquières-lez-Béthune : Mme DUBY, M. WYNNE ; Les délégués de la commune de Gonnehem : MM. DELORY, POIRE, ROUSSEL ; Les déléguées de la commune de Gosnay : M. VAAST, Mme CLEROT ; Les délégués de la commune d'Hersin-Coupigny : MM. CARAMIAUX, FONTAINE, Mmes LECOMTE, POIRET ; Le délégué de la commune d'Hesdigneul : M. LECOMTE ; Les délégués de la commune de la commune d'Hinges : Mme LAVERSIN, M. JOMBART ; Les délégués de la commune de Labourse : MM. PRUVOST, COQUERELLE, DISSAUX ; Les délégués de la commune de Lapugnoy : Mme VEREECQUE, M. DAILLES, Mme GOFFART ; Le délégués de la commune de Nœux-les-Mines : M. SWITALSKI ; Le délégué de la commune d'Oblinghem : M. HERNU ; Les

délégués de la commune de Sailly-Labourse : M. HENNEBELLE, Mme KUBINOWSKI, GAUTIER ; Les délégués de la commune de Sains-en-Gohelle : M. HAPPIETTE, Mme CARLUS, M. RABEHI, Mmes VOLCKAERT, CZECH, M. FOMBELLE, Mme LAURIER ; Les délégués de la commune de Vaudricourt : MM. JURCZYK, DEBAILLEUL ; Les délégués de la commune de Vendin-lez-Béthune : Mme MEYFROIDT, MM. FLORCZYK, DUFLOS ; Les délégués de la commune de Verquigneul : M. CHRETIEN, Mme BASSOM.

Ont donné pouvoir : M. ELAZOUZI à M. BARRE, Mme BERROYER à M. DELESTREZ, Mme CHOCHOI à Mme LOISEAU, Mme BEIGNIER à M. CORDONNIER, Mme TURBERT à M. MASSART, Mme SAUVAGE à Mme LECOMPTE, M. DESCAMPS à M. CARAMIAUX, M. FAVIER à M. FONTAINE,

Se sont fait représenter : Mme HOLVOET par Mme GORKA, M. BOY par Mme DERAMAUX, Mme BOULART par Mme BREUVART-PETITPAS, Mme BERTOUX par Mme IMBERT, M. PERRIN par Mme GOTTRAND, M. BAUDET par Mme HAROUAT, Mme MULLET par M. PETIT, M. SCAILLIEREZ par M. DISSAUX, Mme CARON par Mme GOFFART, M. TOROK par Mme GAUTIER, M. DUCARIN par Mme LAURIER,

Excusés : MM. HENNEBELLE, Mme HOLVOET, M. BOY, Mme BOULART, M. ELAZOUZI, Mme BERTOUX, M. PERRIN, Mmes BERROYER, CHOCHOI, DESCAMPS, BEIGNIER, Mme DENIS, M. BAUDET, Mme GIBON, TURBERT, MULLET, SAUVAGE, MM. DESCAMPS, FAVIER, BERTIER, SCAILLIEREZ, DELANNOY, Mmes CARON, DELANNOY, M. MICHALSKI, Mme TOURSEL-DERUELLE, M. BOBEK, Mme SZYMKOWIAK-BLASCHKE, M. COUVILLERS, Mme SZCZEPANIAK, M. MARCELLAK, Mme ANTKOWIAK, MM. TOROK, DUCARIN, Mme DUCLOY, MM. TASSEZ, DELAHAYE, CODRON, GROUX.

Mme Corinne LAVERSIN, déléguée titulaire de la commune d'Hinges, ayant été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président, ouvre la séance.

Comité Syndical du 18 octobre 2023
E

Code service : 100
PEG

1-15 - COMMUNE D'AUCHEL-
REMPLACEMENT DE DELEGUES

Par délibération du 5 avril 2023, le Conseil Municipal de la commune d'AUCHEL a procédé au remplacement de Madame Véronique DIERS et de Monsieur Maxime BARRE en leur qualité de délégué suppléant au sein du Comité Syndical par Madame Martine DERAMAUX et Monsieur Jacky PHILIPPE.

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à prendre acte de la décision du Conseil Municipal d'AUCHEL.

ADOPTÉ

Fait en séance les jours, mois et an que dessus
"Suivent les signatures"
Pour extrait conforme



Signé par : Pierre
Emmanuel
GIBSON
Date : 19/10/2023
Qualité : Président